

## **Manifeste international des fondations pour le climat**

Nous, les organisations signataires de ce manifeste, reconnaissons l'urgence climatique grandissante et le risque important qu'elle représente pour la poursuite de nos objectifs philanthropiques. Nous estimons que toutes les organisations disposant de ressources philanthropiques, quels que soient leur mission et leur domaine d'expertise, peuvent agir pour remédier à cette situation critique. Les objectifs de développement durable et l'Accord de Paris sur le climat montrent un consensus clair à l'échelle internationale quant à l'urgence de lutter contre les changements climatiques en prenant des mesures d'atténuation et d'adaptation. Il incombe particulièrement aux organisations philanthropiques, qui détiennent des actifs pour le bien commun, de se servir de leurs ressources, de leur indépendance et de leur influence pour relever le défi dès maintenant.

Les progrès nécessaires pour réduire nettement les émissions et pour s'adapter aux changements climatiques ouvrent la voie à de nouveaux secteurs d'activité, à de bons emplois, à un environnement plus sain, à une biodiversité accrue et à une amélioration du bien-être, mais ils entraînent aussi des coûts importants. Le secteur de la philanthropie peut contribuer à ce que ces progrès se réalisent, à ce que chacun ait un accès équitable aux opportunités découlant de la transition vers une économie sobre en carbone et à ce que les coûts ne soient pas assumés de façon disproportionnée par les plus vulnérables.

L'ampleur de l'urgence climatique, et l'ampleur des solutions nécessaires, en font un problème mondial qui nous concerne tous. Les changements climatiques portent des enjeux en matière de santé, d'égalité des sexes, de l'égalité raciale et sociale, d'éducation, d'économie, de culture, de sécurité, de droits de la personne et des communautés locales. Beaucoup de personnes et de groupes dans le monde font preuve d'un leadership audacieux et efficace, notamment parmi les jeunes, les femmes et les peuples autochtones.

Les pays, les collectivités et les organisations n'ayant pas une juste part des ressources financières mondiales sont les moins responsables des émissions et sont pourtant les plus à risque. En revanche, les pays, les collectivités et les organisations ayant la plus grande part des ressources financières mondiales sont responsables de la majeure partie des émissions, historiquement et à ce jour. Les mesures que nous pouvons prendre et les ressources dont nous disposons varieront d'un signataire à un autre et d'un pays à un autre. Ce que nous avons en commun, c'est le présent engagement public à agir.

Nous invitons les organisations philanthropiques à se joindre à nous en signant ce manifeste international ou en s'associant à un engagement philanthropique national existant.

Nous, les organisations signataires de ce manifeste, nous engageons à prendre les mesures suivantes :

### **1. Éducation et apprentissage**



# WE ACT

International Philanthropy  
Commitment on Climate Change

Juin 2021

Nous veillerons à ce que nos conseils, nos comités d'investissements, nos employés, nos bénévoles et nos intervenants soient informés des causes systémiques des changements climatiques, de leurs incidences, notamment sur notre travail, et des solutions pour y remédier.

## 2. Affectation de ressources

En reconnaissance de l'urgence de la situation, nous affecterons des ressources pour accélérer les efforts déployés pour s'attaquer aux causes mêmes des changements climatiques ou pour s'adapter à leurs incidences. Si notre document constitutif ou d'autres facteurs compliquent le financement direct de ces efforts, nous trouverons d'autres moyens de contribuer ou nous examinerons comment surmonter ces obstacles.

## 3. Intégration

Dans le cadre de la conception et de la mise en œuvre de nos programmes, nous chercherons les occasions de contribuer à une transition équitable et durable vers un monde sans émissions et de favoriser l'adaptation aux incidences des changements climatiques, en particulier dans les collectivités les plus touchées.

## 4. Fonds de dotation et actifs

Nous tiendrons compte des changements climatiques relativement à la provenance et à la gestion de nos fonds opérationnels et, le cas échéant, de dotation. Nous tenterons d'harmoniser notre stratégie d'investissement et sa mise en œuvre avec une transition rapide et équitable vers une économie neutre en carbone.

## 5. Activités

Nous prendrons des mesures ambitieuses pour réduire le plus possible les répercussions climatiques de nos propres activités, par exemple, les déplacements, les immeubles et l'approvisionnement.

## 6. Influence et défense des droits

Nous chercherons les occasions de collaborer avec d'autres, de servir de porte-parole aux collectivités de première ligne et d'encourager et d'appuyer les mesures plus ambitieuses pour lutter contre les changements climatiques qui sont prises par nos principaux intervenants, partenaires et publics cibles, notamment les entreprises, les collectivités locales, les autorités nationales, les organisations multilatérales, les donateurs, les bailleurs de fonds, les particuliers ou la société civile.

## 7. Transparence

Chaque année, nous recueillerons et publierons des renseignements sur les mesures que nous avons prises par rapport aux six piliers susmentionnés afin de faire part des progrès que nous avons réalisés et de désigner les points à améliorer. Nous continuerons de perfectionner nos pratiques, de collaborer et d'apprendre les uns des autres.